

**Légende**

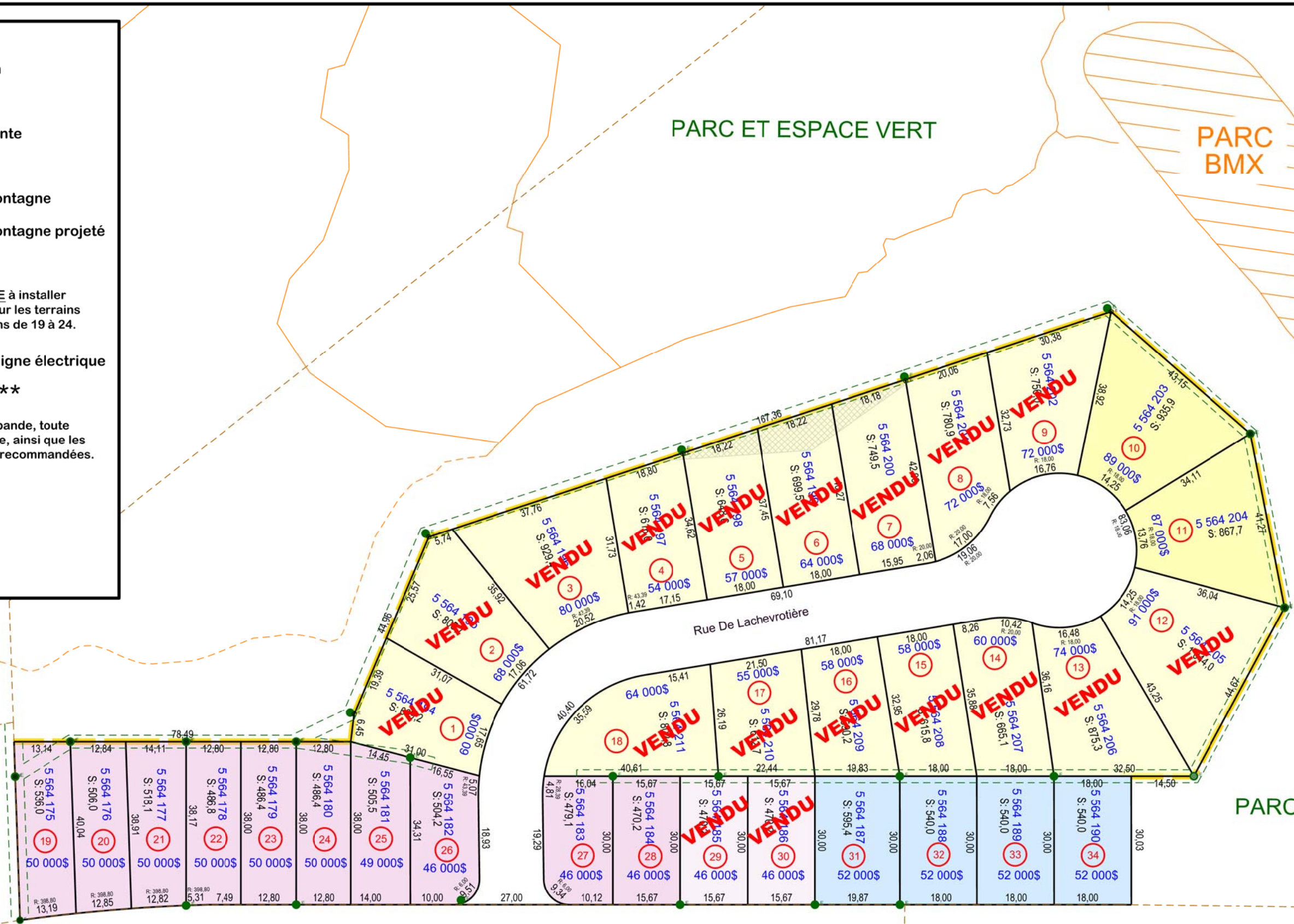
- 2 Numéro de terrain
- E Poteau électrique
- - - Ligne de lot existante
- Ligne de terrain
- Sentier velo de montagne
- - - Sentier velo de montagne projeté
- Clôture \*

\* Clôture **OBLIGATOIRE** à installer par le propriétaire pour les terrains de 1 à 13 et les terrains de 19 à 24.

- Servitude pour la ligne électrique
- Bande sécuritaire\*\*

\*\* À l'intérieur de cette bande, toute intervention principale, ainsi que les piscines, ne sont pas recommandées.

- Secteur 1
- Secteur 2
- Secteur 3



**Projet de développement  
Rue De Lachevrotière et chemin de la Réserve  
Arrondissement de Chicoutimi**